

MÉMOIRE. Le Sarthois Éric Viot se bat pour réhabiliter les soldats de 14-18 exécutés pour l'exemple Fusillés sortis de l'oubli

Il œuvre pour que les noms des 600 condamnés, dont 8 de la région nantaise, figurent sur les monuments aux Morts.

Presse Océan : vous creusez les archives depuis plus de vingt ans. D'où vous vient cet intérêt pour la guerre 1914-1918 ?

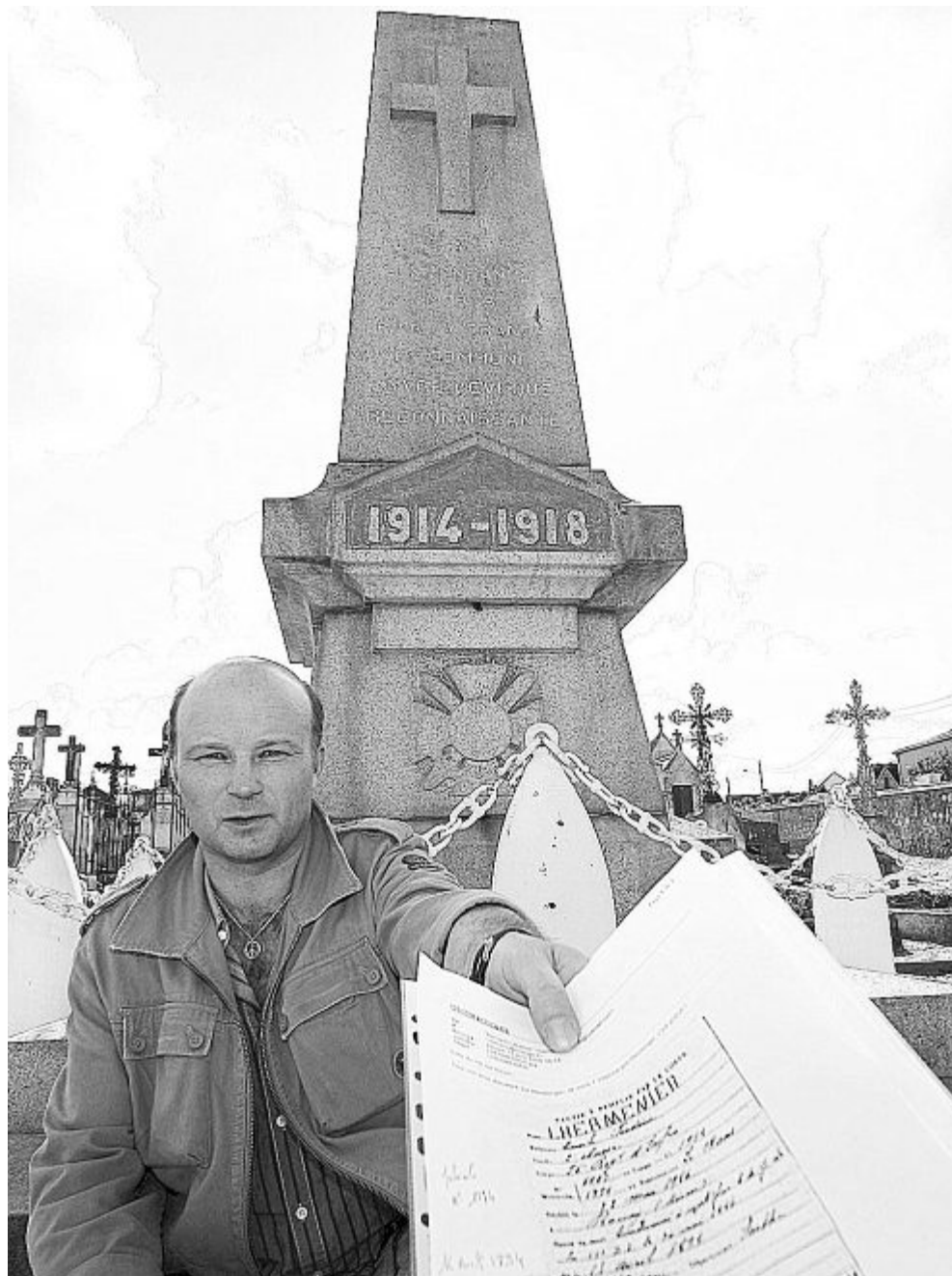
Éric Viot : « Tout a commencé à la lecture de journaux de cette époque trouvés dans une brocante. La façon banale, presque ordinaire dont les faits étaient présentés m'a heurté lorsqu'on sait à quel point ces années furent terribles pour les soldats. J'ai voulu aller à la recherche de cette dimension humaine. Puis je me suis arrêté sur les injustices engendrées par ce conflit. »

Les destins des « fusillés pour l'exemple » vous paraissent exemplaires ?

« J'ai été frappé par l'épisode des quatre fusillés de Roucy, dans l'Aisne, le 22 mai 1916. Parmi eux il y avait Emile Lhermenier, un garçon d'Yvré-l'Évêque dans la Sarthe. Il avait 22 ans. Ils ont été conduits devant le conseil de guerre et condamnés à mort pour leur refus de remonter au front quatre heures après avoir été relevés. »

Vous montrez également que c'est un sujet douloureux longtemps resté tabou

« Pour les familles, c'était terrible. Outre la douleur de la perte, elles subissaient la honte car le déshonneur du



Éric Viot a obtenu gain de cause pour des fusillés à l'exemple d'Émile Lhermenier, dans la Sarthe. Photo ML

fusillé rejaillissait sur ses proches. L'exemple d'Émile Lhermenier le montre bien. Non seulement, le nom de ces soldats n'est pas gravé sur les monuments mais souvent, il est aussi effacé de la mémoire familiale. »

Quelle est la rencontre déterminante qui vous a permis de mener vos recherches ?

« Le général Bach, patron des archives militaires à Vincennes, a été d'une aide précieuse. »

Mais je dois beaucoup à Anne Bellouin, responsable du musée « La Caverne du dragon » sur le Chemin des Dames. Elle est la première à avoir évoqué les fusillés pour l'exemple. »

Grâce à vous, trois de ces soldats figurent désormais sur les monuments de leurs communes. Pour autant, ce n'est pas la réhabilitation.

« Ils sont environ 600 soldats à avoir connu ce sort en France. Grâce à Internet, on retrouve leur trace. Toutefois, la connaissance des dossiers individuels passe par les archives de Vincennes. On me sollicite de plus en plus dans toute la France pour que d'autres sortent de l'oubli. Mais il manque une loi générale de réhabilitation. Les Britanniques l'ont bien fait... » ■

**Propos recueillis par
Frédérique Brehaut**

blog : <http://les-blessures-de-lame.over-blog.com/>
mail : viot-eric@orange.fr

REPÈRES

Les 8 du département

Jules Allard, 24 ans, Nantes, fusillé le 13 février 1917 ; Jean-Baptiste Bachelier, 25 ans, Les Sorinières, fusillé le 4 juillet 1915 ; Joseph Bertin, 25 ans, Nozay, fusillé le 5 juin 1916 ; Joseph Kerfontan, 30 ans, Indre, fusillé le 24 juillet 1916 ; Louis Legendre, 33 ans, Fégréac, fusillé le 29 novembre 1916 ; Emile Le Pahun, 36 ans, Saint-Nazaire, fusillé le 1^{er} juin 1916 ; Jean-Michel Suraud, 34 ans, Nantes, fusillé le 17 août 1916.

Expo et colloque

Une exposition pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple est proposée jusqu'au 12 novembre à Agora 2001, à St-Nazaire. Un colloque est prévu samedi à 14 h, toujours à Agora 2001.

Presse Océan

RÉDACTION

► **Nantes** 8, rue Santeuil.
Tél. : 02 40 44 24 00. Fax : 02 40 44 24 40.
redac.locale.nantes@presse-ocean.com

► **Saint-Nazaire**
41, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 02 51 10 11 50. Fax : 02 40 01 81 56.
redac.st-nazaire@presse-ocean.com

PUBLICITÉ

► **Nantes**
Précom, 18 avenue J.-Cartier
BP 70109, 44817 Saint-Herblain.
Tél. : 02 40 38 47 47.

► **Saint-Nazaire**
Précom, 105 avenue de la République,
BP 92, 44602 Saint-Nazaire Cedex.
Tél. : 02 40 22 32 00.

SERVICE OBSÈQUES

Tél. : 0 810 060 180. Fax : 0 820 820 831.
De 7 h 30 à 19 h. Samedi de 8 h à 17 h.
Dimanche et veille de férié de 11 h à 19 h.

ABONNEMENTS, PORTAGE

Contactez-nous au 02 40 44 24 24, Appel non surtaxé - Tarif local - Gratuit depuis Box.

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Médialex, BP 51579,
35515 Cesson-Sévigné Cedex.
Tél. : 0 820 3210 86. Fax : 0 820 30 90 09.
Courriel : « annonces.legales@medialex.fr »

PETITES ANNONCES

N° Indigo 0 820 000 010 (0,12€ TTC/minute)

ANNONCES EMPLOI

N° Indigo 0 820 200 212 (0,12€ TTC/minute)